

Photo établissement

IME EUROMETROPOLE Site ROETHIG

12 rue du Scharrach – 67200 STRASBOURG

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	50	50	50
JOURNEES THEORIQUES	9950	9950	9950
JOURNEES PREVISIONNELLES	9209	9045	8949
JOURNEES REALISEES	8814	9331	9566
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	51	54	52
TAUX D'OCCUPATION	88,58%	93,78%	96,14%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	95,71%	103,16%	106,89%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	60	68	67

MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES)

Voir RAH CREAI

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

En 2024 l'établissement a été traversé par un changement de cadre, suite au départ à la retraite de Mme REGNERY mais aussi du cuisiner historique, qui a entraîné le passage à de la prestation de restauration externalisée.

Le site a été équipé d'une nouvelle chaufferie à pellets ainsi que d'un réseau d'eau chaude sanitaire rénové.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

67 enfants et adolescents ont été accueillis au sein de l'IME ROETHIG sur les 50 places financées.

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a cette année encore permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures. Des activités communes ont été mises en place en inter-sites IME-SESSAD de sorte à faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes dans leur nouvelle structure.

Les liens avec le service RAPT de la MDPH se sont maintenus en 2024 autour de propositions d'accompagnement d'une jeune TSA (PAG).

Le partenariat avec l'Education Nationale s'est maintenu avec nos deux classes externes respectivement à l'école primaire Gutenberg et au collège Hans Harp, tous deux à Strasbourg. Une classe interne vient renforcer le scolaire.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Des ateliers VIAS se sont poursuivis. En partenariat avec le planning familial des groupes de parole destinés aux parents ont été organisés.

L'IME a fait appel à EMAHOP pour la mise en place d'un travail de désensibilisation aux soins pour certains jeunes et pour l'accompagnement à certaines consultations médicales.

Le projet d'habitation aux soins se poursuit au sein de l'IME.

Handident est intervenu à l'IME dans le cadre du dépistage dentaire pour l'ensemble des jeunes.

En 2024, encore de nombreuses activités sportives ont été menées (Sport adapté, tennis, Nouvel Envol, football, Course Spécials Olympics France, projet dragon boat...).

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises, la société DUVAL a renouvelé sa venue au sein de l'IME pour procéder à des travaux de réparation des vélos des enfants et à des travaux de jardinage.

En 2024, l'IME du ROETHIG a noué un partenariat avec l'école de commerce strasbourgeoise de l'ESSCA. Ce partenariat s'est concrétisé par la construction d'une pergola en bois au-dessus du bac à sable. Cette immersion dans l'établissement a permis aux étudiants qui effectuaient leur journée d'intégration de prendre contact avec le secteur médico social tout en participant à l'amélioration du cadre d'accueil des jeunes.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1 Pilotage et de la démarche

En 2024, la démarche de Copil qualité s'est installée en transverse et en inter-établissements au sein de l'IME-SESSAD Eurométropole. Un 1^{er} COPIL s'est réuni en octobre. Chacun des 3 COPIL institué par année, fait l'objet d'un ordre du jour établi en lien avec le plan d'action global qualité et les échéances réglementaires obligatoires (synthèse FEI, rapport annuel des CVS...).

Le plan d'action qualité a continué à être alimenté par diverses sources (projet d'établissement, DUERP, FEI, fiches travaux...).

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Il est à noter que MSQualité a été intégrée dans le quotidien des professionnels sur la partie FE. La recherche documentaire a démarré sur le progiciel mais demande d'être confirmée.

Les dossiers des enfants et des jeunes ont été renseignés sur la partie administrative et éducative dans le DUI SILAO. Les équipes ont été formées à l'utilisation du DUI SILAO. Chaque professionnel concerné a bénéficié de modules de formation à distance d'un volume de 7h.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La fiche harmonisée comportements problème a commencé à être déployée. Elle vise, en lien avec la famille, à s'accorder sur la mise en œuvre d'une conduite à tenir connue de tous et sécurisante pour le jeune, leur famille et les professionnels.

En 2024, la Charte éthique a été diffusée à l'ensemble des professionnels et le Plan de Prévention des risques de Maltraitance associatif a été travaillé avec les équipes.

4.4 Gestion des risques

Cf. Commentaire / consigne dans la marge.

- **Gestion des événements indésirables**

La RAQ a piloté l'accompagnement à la prise en main de MS Qualité de sorte à ce que les équipes rentrent dans la culture de la déclaration.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

En 2024, les 1^{ères} plaintes et réclamations ont été enregistrées.

- **Autres aspects de la gestion des risques**

En 2024, le Plan Bleu a été rédigé, ainsi que le PPMS.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

En 2024, deux nouvelles procédures ont été élaborées et diffusées:

-Gestion des comportements problème

-Gestion des comportements violents

Les procédures admission et PPA ont été travaillées.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d’accompagnement

Afin d’améliorer l’accès à la compréhension des missions et des objectifs développés pour le jeune, par les familles d’origine étrangère qui ne maîtrisent pas le français, le service a fait appel au disposition d’interprètes Migration santé.

Une attention particulière est prêtée à l’information apportée aux parents en ce qui concerne les outils de la loi 2002-2 qui leur sont détaillés et expliqués lors de rendez-vous personnalisés.

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Une enquête de satisfaction a été transmise à l’ensemble des familles de l’IME.

Des professionnels ont été formés à la démarche d’autodétermination, ainsi qu’à la démarche de bientraitance et de soutien à la parole de l’usager et de sa famille.

Une nouvelle trame PPA a été formalisée et diffusée en 2024.

Chaque jeune a un PP revu chaque année.

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	23,58	3,00	1,10	13,50	2,67	0,55	2,76
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Contrat aidé	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Maître	2,50	0,00	0,00	2,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL	28,08	3,00	1,10	18,00	2,67	0,55	2,76

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

RESSOURCES HUMAINES au
31/12/2024

6. CONCLUSION

En 2024, la préparation à l’évaluation externe s’est engagée auprès des professionnels. Les thématiques de formation, la disponibilité et la prise de connaissance des outils et des procédures a été renforcée. La sensibilisation à la démarche de recherche des éléments de preuve inhérente au cahier des charges de l’HAS a été amorcé.